

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 17 octobre 2024
Convocation du : 11 octobre 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Céline LEROUX, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Sylvie GUSTIN, Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Martine DUBREU, Philémon BRUNET, Laurent DERONNE, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Michel PLOUY, Catherine DE PARIS, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Philémon BRUNET

DE24.126

ADMINISTRATION MUNICIPALE
DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION POLITIQUES
CULTURELLES, SPORTIVES ET ASSOCIATIVES

Autorisation - Approbation



Par délibération DE20.045 du 13 juillet 2020, DE22.161 du 24 novembre 2022 et DE24.123 du 17 octobre 2024, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération DE22.163 du 24 novembre 2022, Jean-Michel MONPAYS, Arnaud MARIE, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Mylène MERAD, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Benjamin TISON-BEERNAERT ont été désignés membres de la Commission Politiques Culturelles, Sportives et Associatives.

Suite à la démission de Monsieur Bernard HAESBROECK de son mandat de Maire et à l'élection de Monsieur Jean-Michel MONPAYS en tant que Maire, il y a lieu de revoir ces désignations.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

Candidatures :

Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain : Philippe CATTOIRE, Arnaud MARIE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Véronique NAEYE, Mylène MERAD, Grégory PICKEU

Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens : Hans LANDLER, Caroline BAURANCE

Liste Armentières en Tête ! : Benjamin TISON-BEERNAERT

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Par conséquent, sont désignés membres de la Commission Politiques Culturelles, Sportives et Associatives : Philippe CATTOIRE, Arnaud MARIE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Véronique NAEYE, Mylène MERAD, Grégory PICKEU, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Benjamin TISON-BEERNAERT

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

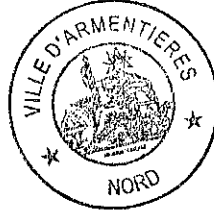
Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

ID : 059-215900176-20241017-DE24126-DE



Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Pour expédition conforme,
Le Maire,

Philémon BRUNET
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philémon Brunet', written over the printed name.

Jean-Michel MONPAYS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Michel Monpays', written over the printed name.